

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23015492

Dépôt et dépôt du document
l'entreprise de la loi, Université de Liège

23 DEC 2022

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0429 243 212**

Nom

(en entier) : **COGNAUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue de Baillamont 17, 5555 Bièvre**

**Objet de l'acte : Démission administrateurs - Nomination administrateurs - Procuration -
Démission administrateurs-délégués - Nomination administrateurs-
délégués - Procuration**

Extrait des décisions écrites des actionnaires le 20 décembre 2022 :

(...)

Les Actionnaires prennent acte de la démission de leur mandat d'administrateur, avec effet au 20 décembre 2022, des personnes suivantes :

-Monsieur André Cogniaux ;

-Monsieur Thierry Cogniaux.

(...)

Les Actionnaires décident de nommer en qualité d'administrateurs, avec effet au 20 décembre 2022 et pour une durée indéterminée, les personnes suivantes :

-Monsieur Yves Baonville

-Madame Caroline Baonville

-Monsieur Romain Baonville

Les Actionnaires décident que le mandat de tous les administrateurs sera exercé à titre gratuit.

(...)

Les Actionnaires décident de donner mandat à Me Christophe Krzewinski et/ou à Me Samuel Darcheville et/ou à Mme Vicky Meirsmann, ou à tout avocat du cabinet Krzewinski+Partners, dont les bureaux sont situés à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve, Allée de Clerlande 3, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Extrait des décisions prises par écrit par le Conseil d'administration le 20 décembre 2022

(...)

Le conseil d'administration :

(...)

PREND acte de la démission de Mr Thierry Cognaux et de Mr André Cognaux de leurs fonctions d'administrateurs-délégués, et ce avec effet au 20 décembre 2022.

(...)

DECIDE de confier la gestion journalière de la société (au sens de l'article 6 :67 du Code des sociétés et des associations) ainsi que la représentation de celle-ci en ce qui concerne cette gestion aux personnes suivantes :

-Madame Caroline Baonville, domiciliée à 5310 Tavers, Route de la Hesbaye 224

-Monsieur Romain Baonville, domicilié à 5520 Onhaye, Rue du Beau-Site, 10/A

Ils porteront le titre d'« administrateur délégué ».

Ce mandat prend effet à compter de ce jour. Sauf révocation par le conseil d'administration, il expirera de plein droit à la date à laquelle le mandat d'administrateur de Monsieur Romain Baonville et de Madame Caroline Baonville prendra fin.

(...)

Le conseil d'administration, à l'unanimité, décide de donner mandat à Me Christophe Krzewinski et/ou à Me Samuel Darcheville et/ou à Mme Vicky Meirsmann, ou à tout avocat du cabinet Krzewinski+Partners, dont les bureaux sont situés à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve, Allée de Clerlande 3, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Pour copie conforme
Vicky Meirsmann
Mandataire